AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (27)ItemGaston Ganault à Offroy et Cie, 2 février 1888

Gaston Ganault à Offroy et Cie, 2 février 1888

Auteur·e: Ganault, Gaston (1831-1894)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (27)
Collation1 p. (151r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Ganault, Gaston (1831-1894), Gaston Ganault à Offroy et Cie, 2 février 1888, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 27/11/2025 sur la plateforme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52506

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e<u>Ganault, Gaston (1831-1894)</u>
Date de rédaction<u>2 février 1888</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Offroy et Cie</u>
Lieu de destination60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris Scripteur / Scriptrice<u>Ganault, Gaston (1831-1894)</u>

Description

RésuméSur les opérations d'inventaire après décès de Godin et ses actions de la Compagnie du canal de Panama.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

<u>Décès</u>, <u>Finances personnelles</u>, <u>Succession de Godin (droit)</u> Personnes citées

- Compagnie universelle du canal interocéanique de Panama
- Flamant, Aimé (1843-1897)
- Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
- Moret, Marie (1840-1908)

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024